

TELT SAS

Société par Actions Simplifiées

Le Directeur Général

Maurizio Bufalini

Bâtiment LINKLAB – 455 chemin de la Cassine

73000 Chambéry

France

Son Excellence António Guterres

Secrétaire général

Nations Unies

New York

NY 10017

États-Unis

Prot: 1400.TELT EO.1022.DG.24

Chambéry, le 17 Mai 2024

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que TELT SAS soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). TELT SAS fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

Le Directeur Général

Maurizio Bufalini



Le Directeur Général

H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Turin, le 21 octobre 2015

PROT. : 482/TELT_EO/88/DG/15

OBJET: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que TELT (*Tunnel Euralpin Lyon Turin*) soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer en appliquant les dix principes du Global Compact des Nations Unies dans la gestion de la société et dans le processus de réalisation de l'ouvrage ; en encourageant les entreprises et les institutions françaises et italiennes impliquées dans le projet à participer au Global Compact des Nations Unies et en étant disponible pour accueillir et promouvoir des événements du Global Compact.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai de deux ans maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les deux ans, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Meilleures salutations,

Le Directeur Général
Mario VIRANO



Tunnel Eura
Société par Actions
Simplifiée au capital de
1.000.000 d'euros
RCS Chambéry 439 556 952
TVA FR 03439556952

1191 avenue de la Boisse
BP 80631
73006 Chambéry Cedex - France
Tél. (33) 04 79 68 56 50
Fax (33) 04 79 68 56 75

Etablissement
secondaire :
Via P. Borsellino, 17B
10138 Torino - Italia
Tél. (39) 011 55 79 221
Fax (39) 011 55 79 236